



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

23/03/2023

AFFICHEE LE :

23/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 28

**DATE D’AFFICHAGE
DE LA LISTE
DES DÉLIBÉRATIONS**

30/03/2023

L’an deux mil vingt-trois, le 29 mars, à 20h00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Denis LE THOREL, Fabienne KACZMAREK, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

ABSENTS : Dominique MASSA, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Dominique MASSA à André VROMET, Laurence FILOCHE-GARNIER à Hélène BURGAT, Gilles SEBIRE à Bertrand HAVARD, Laetitia POTTIER-DESHAYES à Corine RAYMONDE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

DEMANDE DE SUBVENTION A L’AGENCE NATIONALE DU SPORTDELIBERATION N° **DELIB/2023/044**

RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT



Afin de répondre aux demandes de nouvelles pratiques sportives, et conformément au plan d'action municipal 2022-2026, la Ville de Mondeville souhaite proposer sur son territoire des équipements de pratique sportive libre ou innovante.

Le Plan « 5000 terrains de sport », lancé en fin d'année 2021 et dont les conditions ont été élargies en 2022, vise à accompagner le développement de 5 000 équipements sportifs de proximité d'ici 2024. À destination des collectivités et des associations à vocation sportive, ce plan coordonné par l'Agence Nationale du Sport est destiné à financer la création d'équipements sportifs de proximité, la requalification de locaux ou d'équipements existants, l'acquisition d'équipements mobiles, la couverture et/ou l'éclairage d'équipements sportifs de proximité non couverts et/ou non éclairés.

Dans ce contexte, il est proposé de solliciter les subventions du Plan « 5000 terrains de sport » pour l'installation d'équipements sportifs de proximité sur le territoire communal.

Par conséquent,

Vu le Plan « 5000 terrains de sport »,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport et à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT